

Schéma de Cohérence Territoriale



IV. Bilan de la concertation



1. Rappel des modalités définies par le Syndicat mixte du Pays Santerre Haute Somme :

Dès l'engagement de la procédure d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale, le comité syndical a fixé les objectifs de la concertation.

- Informer la population du périmètre et du contenu du SCOT aux différentes étapes de la démarche (diagnostic, projet d'aménagement et de développement durables, document d'orientation et d'objectifs)

- Favoriser l'expression des habitants, des associations et autres acteurs concernées

- Enrichir le futur schéma par le recueil d'avis et d'observations

- Contribuer à évaluer les avantages et les inconvénients des options qui se seront dégagées.

A chacun des stades de l'élaboration du SCOT, des actions de communication et d'information ont été mises en œuvre, correspondant aux modalités définies par le comité syndical, ce qui a permis d'associer l'ensemble des élus du territoire ainsi que partenaires, société civile, et personnes publiques.

La concertation à mettre en œuvre devait prendre en compte la difficulté de toucher les habitants de ce territoire très rural. Au-delà de ces habitants, elle devait être menée avec les acteurs du territoire, personnes publiques associées, collectivités locales...

Cette démarche s'est déroulée de la manière suivante :

- **Des ateliers thématiques** réunis au cours de l'élaboration du SCOT et permettant l'échange avec les élus du syndicat mixte, à l'occasion de l'élaboration du diagnostic, puis du PADD et

II – Projet d'Aménagement et de Développement Durables

travaux, s'agissant en particulier du diagnostic et des enjeux territoriaux, des grandes



orientations et objectifs. Ces informations ont été transmises sur le site internet du Syndicat Mixte et adressées par courrier à l'ensemble des mairies du territoire, à charge pour ces collectivités d'en assurer la diffusion dans les lieux publics.

- **Exposition itinérante** : le diagnostic d'une part, et d'autre part le DOO, ont fait l'objet d'une exposition itinérante ouverte au public dans les lieux définis par les communautés de communes. De ce fait, **un registre d'observation** a été mis en place, pour accompagner l'exposition, dans les locaux communautaires et tenu à disposition de toute personne souhaitant exprimer son opinion concernant le projet SCOT.
- **5 réunions publiques (une par EPCI)**: ont permis d'expliquer la démarche de SCOT et de présenter les éléments essentiels pour recueillir les réactions du public concerné..

Outre la concertation avec le public, l'ensemble des phases ont été ponctuées de temps de travail et d'échanges avec les élus mais aussi les personnes publiques associées :

- 12 réunions à l'échelle des EPCI
- 4 réunions de la Commission Aménagement du territoire
- 18 ateliers techniques où étaient représentés les services de l'Etat et qui ont été ponctuellement élargis à d'autres personnes publiques en fonction des thématiques travaillées (Chambre d'agriculture, CCI, DREAL, AMEVA, SVA, etc...)
- 4 réunions collectives avec l'ensemble des Personnes Publiques Associées (Etat, Région, Département, Chambre d'agriculture, SCOT limitrophes...) et le Conseil de Développement
- 4 réunions plénières avec les 148 maires du territoire.

Les services de l'Etat ont été associés plus particulièrement à la procédure à travers leur participation au comité technique de suivi de la démarche composé des services du Syndicat Mixte, des directeurs et des représentants techniques de chaque EPCI, des élus, et des référents SCOT de chaque EPCI.

Le Syndicat Mixte a associé tout au long de la procédure d'élaboration un grand nombre d'acteurs afin que le SCOT soit un projet partagé définissant les stratégies à mettre en œuvre sur le territoire.

2. Phase diagnostic :

Réunion de lancement de la démarche SCOT le 13 février 2013 à Villers Carbonnel avec l'ensemble des maires du territoire et diffusion de la plaquette « Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Santerre Haute Somme : le territoire prépare son avenir ».



Sources : PSHS

Ateliers thématiques du diagnostic de territoire

- Démographie et logement : 13 Mars 2013
- Déplacements et Equipements : 30 Avril 2013
- Economie et commerce : 13 mai 2013
- Milieux naturels : 17 Mai 2013
- Paysages : 30 Mai 2013

A l'issue de ces ateliers techniques, un comité de pilotage de restitution du diagnostic a été organisé le 12 septembre 2013 afin de valider l'état des lieux du territoire.

Une réunion de restitution du diagnostic a été organisée à l'échelle de l'ensemble des maires du territoire le 25 septembre 2013 à Villers Carbonnel avec les personnes publiques associées.

Au cours de cette rencontre, nous sommes revenus sur les enjeux dégagés lors de la phase 1 : Diagnostic, et nous avons présenté les objectifs relatifs au PADD. Par ailleurs, afin de rendre encore plus concret le travail, Messieurs Jean Noyelle, Vice-président d'Amiens Métropole chargé du SCOT et Jérôme Grange, Directeur de l'Agence d'Urbanisme du Grand Amiénois nous ont fait part de leur expérience du SCOT.



Sources : PSHS

De plus, des fiches pédagogiques reprenant les différentes thématiques du diagnostic ont été diffusées à l'ensemble des élus.



Une plaquette d'information à destination de la population a été mise à disposition dans les lieux publics de chaque commune.

LA CONCERTATION, MODE D'EMPLOI ?

OU S'INFORMER ?

- La concertation est organisée pour tout acte de planification « en concert » sur la commune, les études et les réalisations du SCOT
- Un diaporama tout public de présentation de chacune des phases d'élaboration sera réalisé
- Une exposition itinérante sera effectuée dans les communes de la zone de compétence
- Une exposition itinérante sera effectuée dans les communes de la zone de compétence
- Une rubrique dédiée au SCOT sur le site internet de www.pays-sancerre.com

COMMENT PARTICIPER ?

l'élaboration du SCOT est un temps fort de la démocratie locale. Vous souhaitez y participer ?

- Des réunions de concertation seront organisées dans les communes de la zone de compétence
- Des ateliers participatifs seront organisés
- Des ateliers participatifs seront organisés
- Des ateliers participatifs seront organisés

CONTACTS & INFORMATIONS

Président du SCOT de Pays Sancerre Haute Somme
Philippe CHOUZET
 Président du SCOT de Pays Sancerre Haute Somme
 17 rue de la République
 02100 SANCERRE
 Tél : 03 25 48 42 76
 Email : scot@pays-sancerre.com

Président du SCOT de Pays Sancerre Haute Somme
Philippe CHOUZET
 Président du SCOT de Pays Sancerre Haute Somme
 17 rue de la République
 02100 SANCERRE
 Tél : 03 25 48 42 76
 Email : scot@pays-sancerre.com

LE SCOT, C'EST QUAND ?

Report de présentation PADD
 PADD
 Annexe au projet
 Approuvée par le SCOT
 Consultation
 Application du SCOT

UN RAPPORT DE PRESENTATION

Le rapport de présentation permet de faire connaître une vision commune de la commune à l'ensemble des citoyens. Il est le premier document du projet de développement durable. Il répond au projet de développement durable. Il est le premier document du projet de développement durable. Il est le premier document du projet de développement durable.

UN PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Le projet d'aménagement et de développement durable est un document réglementaire qui traduit les orientations politiques de la commune, dans le respect du projet de développement durable. Il répond au projet de développement durable. Il est le premier document du projet de développement durable.

UN DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS (DOO)

Le document d'orientations et d'objectifs correspond à la mise en œuvre concrète du projet de développement durable. Il est le premier document du projet de développement durable. Il est le premier document du projet de développement durable.

QU'EST-CE QU'UN SCOT ?

Un projet, trois documents.
 Le SCOT du Pays Sancerre Haute Somme se décline en trois parties.

QUELS ENJEUX POUR DEMAIN ?

Le diagnostic, 1^{ère} phase du SCOT, a été réalisé de février à septembre 2017. En analysant les atouts et les faiblesses du Pays Sancerre Haute Somme, il a fait ressortir des enjeux thématiques pour demain.

DEMOGRAPHIE ET LOGEMENTS

Contexte : Une population qui augmente, mais qui connaît un vieillissement. De fortes fragilités sociales, malgré l'existence de structures.

ÉCONOMIE ET COMMERCE

Contexte : Une commune de territoire périurbain et rural. Une offre limitée à l'absence de structures de pôles voisins au territoire.

MILIEUX NATURELS

Contexte : Des territoires ouverts sur la vallée de la Sancerre. Une diversité de milieux naturels. Une grande diversité de milieux naturels.

PAYSAGE ET PATRIMOINE

Contexte : Un paysage agricole à préserver et à valoriser.

DEPLACEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

Contexte : Un réseau d'équipements de qualité et sécurisé sur l'ensemble du territoire. La mobilité limitée par l'absence de structures de pôles voisins au territoire.

Exposition itinérante accompagnée d'un registre de remarques:

Du 1^{er} Mai au 31 mai 2014 dans les locaux de la communauté de communes du Pays Neslois.

Du 2 juin au 30 juin 2014 à la médiathèque de Ham.

Du 1^{er} juillet au 31 juillet 2014 à la médiathèque de Chaulnes.



Aucun message n'a été déposé sur le registre tenu lors des Expositions et les communautés de communes n'ont pas fait remonter de remarques particulières de leurs administrés.

3. Phase PADD :

Ateliers thématiques du PADD :

- Démographie et logement : 02 Décembre 2013
- Déplacements et Equipements : 04 Décembre 2013
- Economie et commerce : 18 Décembre 2013
- Paysages : 10 Février 2014

Interrompus par les élections municipales, le SCOT a pu reprendre en juin 2014.

Une réunion de présentation des 3 scénarios a été organisée à Villers Carbonnel, le 17 septembre 2014 à l'ensemble des maires du territoire.

Des réunions de sensibilisation des élus ont été organisées pour expliquer les enjeux du PADD et présenter les scénarios à l'échelle des EPCI:

18 septembre 2014 à 18h00 à la Communauté de communes de Haute Picardie

6 octobre 2013 à 18h00 à la Communauté de communes de Haute Somme

6 octobre 2013 à 20h00 à la Communauté de communes du Pays Hamois

4 novembre 2014 à 20h00 à la Communauté de communes du Pays Neslois.

2 Commissions Aménagement du territoire ont eu lieu afin d'informer les élus membres du Syndicat mixte des avancées des travaux. : 04 Septembre 2014 et 19 Décembre 2014.

Une réunion de présentation du scénario retenu a été présentée au sein de chaque communauté de communes :

-Communauté de communes de Haute Picardie : 29 Janvier 2015

-Communauté de Ccmmunes du Pays Hamois : 11 Février 2015

-Communauté de communes de Haute Somme : 12 Février 2015

-Communauté de Communes du Pays Neslois : 19 Février 2015

Une réunion de restitution de la phase 2 : PADD a été organisée à Villers-Carbonnel le 10 juin 2015 en présence des personnes publiques associées.

1^{er} Débat du PADD le 1^{er} juillet 2015.

1 Commission Aménagement du territoire a eu lieu afin d'informer les élus membres du Syndicat mixte des avancées des travaux. : 28 Octobre 2015

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Communauté de Communes du Santerre a rejoint le Syndicat Mixte du Pays Santerre Haute Somme et de ce fait a intégré le périmètre du SCOT.

Il a donc fallu intégrer le nouveau périmètre de l'étude aux travaux déjà menés. (2 réunions)

Une plaquette d'information sur le PADD à destination de la population a été mise à disposition dans les lieux publics de chaque commune.



4. Phase DOO :

Ateliers thématiques du DOO :

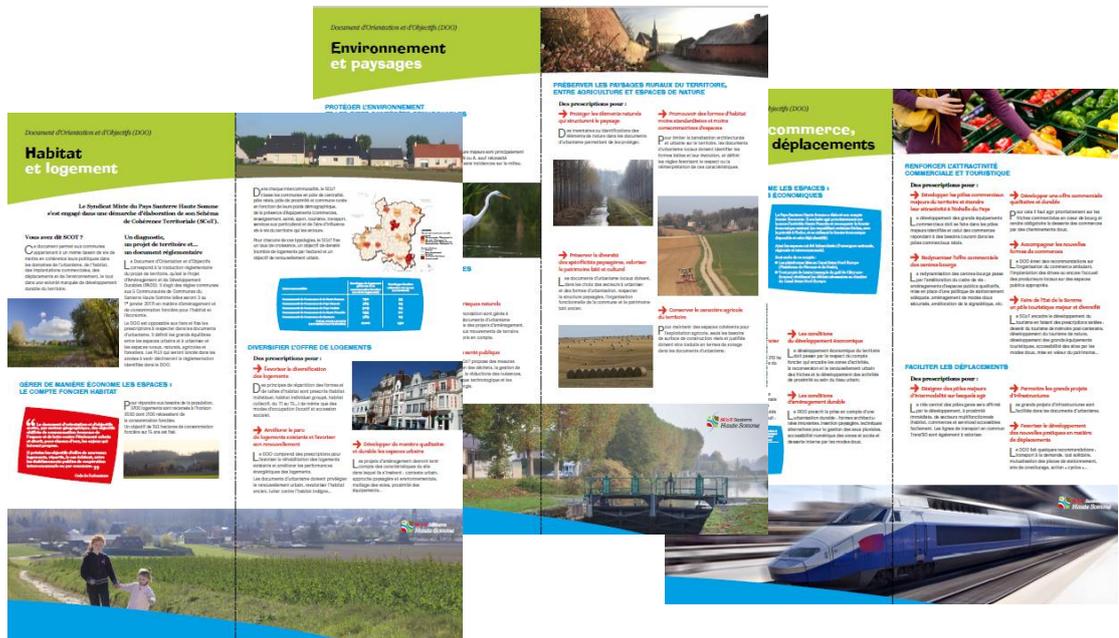
- Habitat n°1: 11 Mai 2016
- Habitat n°2 : 01 Juin 2016
- Déplacements et Equipements : 15 Juin 2016
- Economie et commerce : 29 Juin 2016
- Environnement : 31 Août 2016
- Gestion des risques : 14 Septembre 2016
- Paysages : 2 Septembre 2016

1 Commission Aménagement du territoire a eu lieu afin d’informer les élus membres du Syndicat mixte des avancées des travaux. : 01 Juin 2016

Une réunion de présentation des comptes fonciers du DOO a été organisée au sein de chaque communauté de communes :

- Communauté de communes de Haute Picardie : 22 Septembre 2016 à 20h00
- Communauté de communes du Santerre : 29 Septembre 2016 à 20h00
- Communauté de Communes du Pays Neslois : 11 Octobre 2016 à 20h00
- Communauté de communes de Haute Somme : 17 Octobre 2016 à 18h00
- Communauté de Communes du Pays Hamois : 28 Octobre 2016 à 18h00

Une exposition itinérante :





Une plaquette d'information à destination de la population a été mise à disposition dans les lieux publics de chaque commune.

Le Projet d'Aménagement et de Durables a été envoyé pour lecture à élus du territoire (Maire et son conseil environ 1500 exemplaires).



Développement l'ensemble des municipal) pour



Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Une réunion des personnes publiques associé a été organisée sur la restitution du DOO, le 17 novembre 2016 à 9h30 dans les locaux du Pays.

Une réunion de restitution a eu lieu à Villers Carbonnel le 17 novembre 2016 à 18h00 avec l'ensemble des maires du territoire.

5 réunions publiques à l'échelle des communautés de communes à destination de la population :





Forces : PSHS

- Mardi 22 novembre 2016 à 18h00 à la médiathèque de Chaumes
- Mercredi 23 novembre 2016 à 18h00 à la mairie de Péronne
- Jeudi 24 novembre 2016 à 18h00 à l'espace entreprise de Nesle
- Mardi 29 novembre 2016 à 18h00 au pôle culturel de Ham
- Jeudi 8 décembre 2016 à 18h00 à Rosières en Santerre



Les réunions publiques ont rassemblés très peu de personnes (environ 30).

En continue :

- Une information sur le site internet du Pays Santerre Haute Somme (www.payshautesomme.fr) comprenant l'ensemble des documents de travail et de concertation (plaquette scot).
- Articles dans la presse locale
- Des réunions avec les personnes publiques associées
- Interventions auprès des acteurs locaux en fonction de leur demande

Le site internet :



Quelques articles dans la presse locale

PAYS SANTERRE HAUTE SOMME

Dans les secrets du mystérieux SCOT

Le Schéma de Cohérence territoriale sera bientôt présenté pour être appliqué en septembre 2017.



FRANÇOIS PICARD SAMEDI 21 FÉVRIER 2015

NESLE

Pas facile d'imaginer le futur avec les autres pour le Pays

L'aménagement du territoire a été abordé par les élus du Pays neslois. Mais il ne s'avère pas toujours facile d'avoir une vue d'ensemble.

Une réunion de la Communauté de communes du Pays neslois du jeudi 19 février s'est déroulée pour la première fois dans les nouveaux locaux aménagés dans les anciens garages François. Le président André Salomé a demandé une minute de silence en mémoire de Daniel De Thézy, maire de Breuil, décédé le 25 décembre. Le président du syndicat mixte Pays de Santerre Haute-Somme, Dominique Bonnaud, a rappelé le but du Schéma de cohérence territoriale (SCOT), du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et du Document d'orientations et d'objectifs (DOO) aux élus.



Lors du dernier conseil communautaire, les propos ont parfois été acerbes.

« Il ne faut plus penser à l'échelle du Pays, mais à une échelle plus globale »

Dominique Bonnaud, président du syndicat mixte

« Mais ailleurs, ils n'ont pas de projets », s'exclame le président du Pays neslois. Et le président du syndicat mixte, de répondre : « Cela ne ferait pas plaisir aux autres communautés si elles vous entendaient ». Autre sigle à l'ordre du jour, le PPRR, pour Plan de prévention des risques technologiques. Les élus ont pris la décision de choisir un cabinet, qui recensera

les travaux des 44 logements devant installer une pièce de confinement. L'assemblée a voté l'ouverture de crédit afin d'avancer le financement des travaux.

Concernant l'office de tourisme situé à Péronne, la communauté de communes ayant, depuis l'adhésion de Bethonvillers, plus de 8 000 habitants, celle-ci doit maintenant disposer de quatre représentants titulaires et de quatre suppléants. Pascal Blondel, maire de Epéanencourt, et Didier Lajout ont été élus suppléants et viennent rejoindre, André Salomé, Frédéric Leconte, Elvane Carlier, Christian Meresse, titulaires, ainsi que Pierre Hondermarck et Frédéric Demule, déjà suppléants.

De nos correspondants
FRANÇOISE DAMIENS

pièce. ...entrée prévue dès 18 heures. Tarif : 5 €, sur

URBANISME

C'est quoi un SCOT ?

Des réunions d'information pour expliquer au tout public ce qu'est un SCOT (schéma de cohérence territoriale), vont se dérouler dans les différentes communautés de communes. Ce soir à 18 heures à la médiathèque de Chaulnes ; mercredi à 18 heures à la mairie de Péronne ; jeudi à 18 heures à l'espace entreprise de Nesle ; mardi 29 novembre à 18 heures au pôle culturel de Ham.

HL006

INSTITUT SUPÉRIEUR DE LA COUPE DE FRANCE

Pour conclure

Si l'on peut regretter une implication très faible du « public » lors de la mise en œuvre de cette concertation (mais il s'agit d'une « constance » dans l'élaboration de presque tous les SCOT en France...), il faut néanmoins relever que les modalités de concertation définies par le comité syndical le 14 juin 2013 ont été mises en œuvre.